Affiché le IUNICIPAL ID: 070-217001205-20221024-20221074-DE

## DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNE



Séance du 24 octobre 2022

Nombre de membres en exercice: 27 Date de la convocation: 17 octobre 2022 Date affichage: 02 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM M. JACOBERGER - B. PY - G. BRIOT adjoints - S. COLLILIEUX -F. LUPFER – C. AMAROT-HOUSSARD - G. SALVI – C. LAMBOLEY - T. SCHLUMBERGER – M. FAIVRE – A. IPPONICH - M. HEQUET – P.E. PHEULPIN

Pouvoirs: V. TRARI MEDJOUI a donné pouvoir à B. PY

Excusés: T. SEGUIN - Y. TESTON - S. TETOT - S. LAMBERT - O. HOUILLON

Absents: C. HOTTINGER - R. KIFFER - P. PARISOT - D. RANOUX - M. STEVENOT -

B. GRANDJEAN – O. COUVREUR

Mme Béatrice PY a été désignée secrétaire de séance.

## DCM 2022/10/74

## Suppression de postes

le code général de la fonction publique; Vu

le code général des collectivités territoriales; Vu

l'avis favorable du Comité technique en date du 27 septembre 2022 Vu

CONSIDERANT la nécessité de supprimer les emplois permanents créés par délibérations.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Décide la suppression, à compter du 01/11/2022 des emplois permanent suivants :
  - 1 poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à 35h créé par délibération du 18/07/2011
  - 1 poste d'adjoint technique à 9h créé par délibération du 31/01/2007
  - 1 poste d'adjoint technique à 30h créé par délibération du 31/01/2001
  - 1 poste d'agent de maîtrise principal à 35h créé par délibération du 31/03/2004
  - 1 poste d'ATSEM 2ème classe à 35h créé par délibération du 21/06/2013
  - 1 poste d'ATSEM 2ème classe à 35h créé par délibération du 29/05/2015
  - 1 poste d'adjoint administratif 1ère classe à 35h créé par délibération du 10/12/2012
  - 1 poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à 24h créé par délibération du 25/03/2002
  - 1 poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à 24h créé par délibération du 12/12/2020
  - 1 poste de rédacteur principal 1ère classe à 35h créé par délibération du 19/12/2007
  - 1 poste d'attaché à 35h créé par délibération du 21/03/2017
- Modifie en conséquence le budget de la collectivité,
- Autorise Madame le Maire ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire. Marie-Claire FAIVRE e does